

**Note de présentation brève et synthétique  
retraçant  
les informations financières essentielles**

\*\*\*\*\*

**Budget Primitif 2017**

\*\*\*\*\*

Le budget de la CC2R retrace l'ensemble des dépenses et recettes estimé pour l'année.

Pour connaître les perspectives d'action pour l'année 2017, il convient d'exposer les principales lignes budgétaires prévues.

Le budget annexe dit « SPIC », relatif au Service Public Local Très Haut Débit, est clôturé au 31 décembre 2016, suite à l'adhésion de la CC2R au Syndicat Mixte « Tarn-et-Garonne Numérique » par une délibération en date du 4 décembre 2016. Les résultats de clôture de ce budget, ainsi que l'état de l'actif et du passif, sont repris dans le budget principal de la CC2R de 2017.

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes, réelles et d'ordres, pour un montant de **57 517 774,30 €** se répartissant comme suit :

- **37 503 605,84 €** en section de fonctionnement
- **20 014 168,46 €** en section d'investissement

## Partie I- La section d'investissement

La section d'investissement retrace les dépenses et les recettes relatives aux opérations réalisées par la CC2R.

Chapitre	Intitulé	BP + DM 2016	CA 2016	BP 2017
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>18 983 255,19 €</b>	<b>8 868 341,25 €</b>	<b>20 014 168,46 €</b>
020	Dépenses imprévues	1 322 258,58 €	0,00 €	755 558,80 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	2 441 854,69 €	2 440 316,68 €	2 410 418,00 €
20	Immobilisations incorporelles	205 000,00 €	147 830,53 €	158 789,47 €
204	Subventions d'équipement versées	3 530 244,14 €	1 452 391,52 €	3 027 349,76 €
21	Immobilisation corporelles	2 359 295,42 €	1 106 066,08 €	3 173 584,88 €
23	Immobilisations en cours	9 055 002,36 €	3 721 736,44 €	10 418 867,55 €
458	Opérations pour compte de tiers	69 600,00 €	0,00 €	69 600,00 €
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
040	Opération d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>18 983 255,19 €</b>	<b>8 868 341,25 €</b>	<b>20 014 168,46 €</b>

Chapitre	Intitulé	BP + DM 2016	CA 2016	BP 2017
	<b>Recettes réelles</b>	<b>9 318 704,43 €</b>	<b>5 136 001,81 €</b>	<b>10 562 544,66 €</b>
13	Subventions d'investissement reçues	3 612 190,72 €	612 606,90 €	3 245 175,82 €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 007 500,00 €	3 005 800,00 €	4 006 738,00 €
21	Immobilisation corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisation en cours	504 355,00 €	58 389,69 €	522 307,72 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 717 505,39 €	1 459 205,22 €	2 311 169,80 €
024	Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4582	Opérations pour le compte de tiers	477 153,32 €	0,00 €	477 153,32 €
	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>9 664 550,76 €</b>	<b>1 973 206,50 €</b>	<b>9 451 623,80 €</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	5 270 411,09 €	0,00 €	3 511 278,15 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 420 933,17 €	0,00 €	3 910 782,15 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 973 206,50 €	1 973 206,50 €	2 029 563,50 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>18 983 255,19 €</b>	<b>7 109 208,31 €</b>	<b>20 014 168,46 €</b>

Résultat N	<b>-1 759 132,94 €</b>
Reprise résultat N-1	5 270 411,09 €
<b>Résultat total N</b>	<b>3 511 278,15 €</b>

<b>Résultat repris</b>	<b>3 511 278,15 €</b>
Résultat SPIC repris	0,00 €
<b>Affectation résultat de fonctionnement (chap. 10)</b>	<b>1 075 973,15 €</b>

### A- Les dépenses d'investissement

Les dépenses prévues sont les suivantes :

#### 1- Les travaux menés par la CC2R

Les principales opérations lancées et qui se poursuivent en 2017 sont :

- l'extension des locaux de la CC2R (**5,18 millions d'€**),
- la construction de la Maison de Santé de Pôle (**3,17 millions d'€**),
- la construction de l'Office de Tourisme Intercommunal (**981 mille €**),
- la création d'un club house au patinodrome (**363 mille €**),
- l'aménagement des ateliers communautaires (**243 mille €**),
- la poursuite de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (**138 mille €**).

De nouveaux projets sont également prévus :

- le programme de voirie de 2017 (**1,2 million d'€**),
- l'accès à l'Office de Tourisme Intercommunal (**235 mille €**),
- l'aménagement de l'accès à l'école de Donzac (**200 mille €**),
- l'aménagement du parvis de l'extension de la CC2R (**110 mille €**),
- l'aménagement du restaurant du Golf en cas de vente (**83 mille €**),
- l'aménagement des allées du 4 septembre (**20 mille €**).

Comme chaque année, de nombreux travaux dans les écoles sont prévus : **239 mille €**, dont **100 000 €** de travaux pour la sécurisation.

## **2 – Les subventions de travaux versées par la CC2R**

Des fonds de concours sont aussi attribués chaque année aux communes pour soutenir leurs projets communaux. Ces fonds sont estimés à **2,99 millions d'€** pour 2017, principalement pour les postes suivants :

- les trottoirs,
- les places,
- l'éclairage public,
- l'aide au locatif public,
- l'aide pour les loyers,
- l'aide à l'agriculture.

## **3- Le remboursement du capital des emprunts**

En 2016, il a été réalisé un emprunt de 3 millions d'€ pour concourir au financement des opérations importantes menées par la CC2R. Néanmoins, le capital remboursé pour 2017 est moindre qu'en 2016 : **2 403 680 €** contre 2 422 015,97 € en 2016 ; en raison du terme de 3 emprunts au cours de l'année 2016.

## **B- Les recettes d'investissement**

Ces dépenses sont financées par les recettes suivantes :

Le résultat d'investissement de l'exercice 2016 est positif. Il est repris de manière anticipée pour un montant de **3 511 278,15 €**.

Les principales recettes d'investissement prévues pour 2016 sont :

- **5 940 345,65 €** de prélèvement sur la section de fonctionnement (virement et amortissement des biens)
- **4 480 372,47 €** de participations extérieures, hors remboursement des avances de marchés versées (dotations, fonds, FCTVA, subventions,... ),
- **4 000 000 €** de prévisions d'emprunts,
- **3 511 278,15 €** de reprise du résultat d'investissement positif de 2016,
- **1 075 973,15 €** de crédits prélevés en section de fonctionnement (virements et amortissement des biens).

## Partie II – La section de fonctionnement

Les opérations de fonctionnement retracent les dépenses courantes de la Communauté de Communes des Deux Rives, nécessaires au bon fonctionnement des services.

Chapitre	Libellé	BP + DM 2016	CA 2016	BP 2017
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>30 812 948,59 €</b>	<b>28 750 201,67 €</b>	<b>31 563 260,19 €</b>
011	Charges à caractère général	4 509 219,48 €	4 021 842,65 €	4 553 946,95 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 098 854,58 €	5 946 621,72 €	6 556 926,00 €
014	Atténuations de produits	12 499 005,20 €	12 498 073,40 €	13 135 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 604 391,15 €	5 419 059,17 €	5 113 482,82 €
66	Charges financières	848 677,70 €	842 664,06 €	842 817,42 €
67	Charges exceptionnelles	46 063,69 €	21 940,67 €	29 587,00 €
022	Dépenses imprévues	1 206 736,79 €	0,00 €	1 331 000,00 €
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>4 394 139,67 €</b>	<b>1 973 206,50 €</b>	<b>5 940 345,65 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	2 420 933,17 €	0,00 €	3 910 782,15 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 973 206,50 €	1 973 206,50 €	2 029 563,50 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT</b>	<b>35 207 088,26 €</b>	<b>30 723 408,17 €</b>	<b>37 503 605,84 €</b>

Chapitre	Libellé	BP + DM 2016		
	<b>Recettes réelles</b>	<b>33 444 380,21 €</b>	<b>33 548 048,77 €</b>	<b>33 978 855,00 €</b>
013	Atténuations des charges	55 508,76 €	55 881,27 €	40 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 659 737,79 €	1 668 719,47 €	1 715 107,00 €
73	Impôts et taxes	26 865 219,00 €	26 968 165,00 €	27 560 569,00 €
74	Dotations, subvention et participations	4 561 912,26 €	4 548 748,37 €	4 489 977,00 €
75	Autres produits de gestion courante	199 200,00 €	208 382,83 €	158 202,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	15,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	102 802,40 €	98 136,83 €	15 000,00 €
	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>1 762 708,05 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 524 750,84 €</b>
002	Résultat d'exploitation reporté	1 762 708,05 €	0,00 €	3 524 750,84 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections		0,00 €	0,00 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section		0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT</b>	<b>35 207 088,26 €</b>	<b>33 548 048,77 €</b>	<b>37 503 605,84 €</b>

Résultat N	2 824 640,60 €
Reprise résultat N-1	1 762 708,05 €
<b>Résultat total N</b>	<b>4 587 348,65 €</b>
Prélèvement pour investissement (1068)	1 075 973,15 €
<b>Résultat repris</b>	<b>3 511 375,50 €</b>
Résultat SPIC repris	13 375,34 €
<b>Résultat global repris en 2017</b>	<b>3 524 750,84 €</b>

### A – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour 2017 sont estimées comme suit :

#### 1- Les charges générales de fonctionnement (chapitre 011)

Ce poste de dépenses comprend les besoins de fonctionnement des services : eau, électricité, fournitures administratives, fournitures d'entretien, achat de petits matériels, diverses réparations,...

Cette dépense est plus importante qu'en 2016 en raison principalement de l'augmentation des travaux d'entretien de voirie, suite à la reprise de la totalité de cette compétence en 2016.

## **2- Les charges de personnel (chapitre 012)**

La charge salariale augmente pour 2017 principalement en raison de :

- la prise en charge sur l'année complète du salaire de quatre agents transférés du CIAS à la CC2R en cours d'année 2016,
- l'augmentation du nombre d'agents sur l'année (directrice de l'Office de Tourisme, chargée de communication)
- la création d'un nouveau service : la police communautaire.

## **3- Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)**

Ces dépenses retracent les subventions versées par la CC2R aux associations et organismes publics, comme notamment les contributions aux Syndicats Départementaux d'Incendie et de Secours, aux syndicats pour le traitement des ordures ménagères, et les subventions aux associations.

Concernant les subventions aux associations, il est prévu de réduire de 10 % l'ensemble des subventions versées par la CC2R en 2017. Le montant de subventions prévu est donc de **1 889 875,23 €** contre 2 061 850,67 € versés en 2016.

Ce chapitre comprend également les indemnités des élus ainsi que les dépenses afférentes à leurs fonctions, comme notamment les cotisations de retraite et de sécurité sociale, les frais de missions et de formations.

## **4- Les charges financières (chapitre 66)**

Les intérêts d'emprunts sont en baisse par rapport à 2016 : **825 510 €** contre 872 326,41 € en 2016, et ce malgré la conclusion d'un emprunt de 3 000 000 € en 2016. Cela s'explique par l'arrivée à terme de 3 emprunts au cours de l'année 2016, ainsi que le réaménagement de quatre emprunts auprès du Crédit Agricole pour lesquels les taux d'intérêts ont été revu à la baisse.

Des crédits sont également prévus pour le paiement des frais de dossier et les éventuels frais financiers en cas de conclusion d'une ligne de trésorerie et/ou d'emprunts.

*Au début de l'année 2018, il est prévu de refacturer aux communes le coût du traitement des boues des stations d'assainissement collectif communales, supporté par la CC2R en 2017. Ainsi, chaque année, la CC2R refacturera aux communes les dépenses enregistrées l'année précédente pour ce service.*

## A- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement évoluent comme suit :

### 1- Les recettes fiscales

Les taux de fiscalité locale restent stables pour :

- la Taxe d'Habitation : 12,42 %,
- la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 67,68 %,
- la Contribution Foncière des Entreprises : 22,87 %.

En revanche, le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties augmente de 2 points, passant de 18,04 % à 20,04 % en 2017. La recette générée par l'augmentation du taux est estimée à 860 mille € pour 2017.

Cette augmentation est supportée à 27,1 % par la fiscalité des locaux d'habitation ordinaire et à caractère social. Cela représente un coût en moyenne de 29€ par foyer. L'autre partie est supportée par les locaux à usage professionnel et commercial et les établissements industriels et assimilés.

Les recettes fiscales sont ainsi estimées à **21 403 000 €**, contre 20 487 761 € en 2016.

### 2- Les versements de l'État

Le produit de la CVAE est estimé à **1 230 300 €** contre 1 553 135 € par rapport à 2016. La Dotation de Compensation pour la Réforme de la Taxe Professionnelle et le versement du Fonds National pour la Garantie Individuelle des Ressources sont identiques à 2016.

Néanmoins, une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement est prévue. En effet, la Dotation d'intercommunalité, qui représentait une dépense de 201 697 € en 2017, est estimée à **500 mille € de dépenses**.

La Dotation de Compensation baisse également dans une moindre mesure. Cette recette est estimée à **1 048 507 €** en 2017 contre 1 080 935 € en 2016.

Les compensations fiscales sont estimées à **360 mille €** pour 2017, contre 356 599 € perçus en 2016.

### 3- Les recettes des services

Certains services perçoivent des redevances liés à leur fréquentation par la population :

- la crèche,
- la halte garderie,
- le centre de loisirs,
- la piscine,
- le squash,
- la VEC (location de mobiliers aux communes)
- les déchetteries,
- le musée,
- l'école de musique,
- la cuisine communautaire,
- l'Aire des Gens du Voyage.

La CC2R perçoit également des subventions pour le fonctionnement de ses services, principalement

du département et de la Caisse d'Allocation Familiale pour les services de la petite enfance, le centre de loisirs, et l'aire des gens du voyage.

Ainsi, les recettes des services sont estimées à **2 147 500 €** contre 2 113 547,63 € réalisés en 2016.

### **Conclusion**

Le budget primitif pour 2017 reprend les résultats anticipés de 2016 et ceux du budget annexe dit « SPIC ». Il s'équilibre, tant en fonctionnement qu'en investissement, pour un budget global de **57 517 774,30 €**.

Le programme d'investissement est important pour 2017. Il s'inscrit dans la volonté d'offrir à la population des services adaptés à leurs besoins et de promouvoir le territoire au-delà de ses limites géographiques.

### **BUDGET ANNEXE DU SPANC**

La campagne de diagnostic des installations d'assainissement non collectif se poursuit en 2017, pour les communes de Saint-Clair, Saint-Paul-d'Espis, Saint-Vincent-Lespinnasse, Dunes et Donzac.

Le budget s'équilibre à hauteur de **76 080 €** tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement. Aucun investissement n'est prévu.